

Conservation de la nature: un combat sans cesse renouvelé

par Roland Libois

Les «conservateurs de la nature» ne sont-ils jamais contents?
Après avoir lutté et obtenu des résultats en matière de protection des espèces et des habitats sensibles, ils sont contraints, face aux multiples et parfois nouveaux enjeux, d'étendre et de diversifier leurs combats.



En 1987, ENVIRONNEMENT consacrait déjà un dossier à la conservation de la nature. Dans un article intitulé «*Vers un désert parsemé d'oxalis?*», Catherine Haliett attirait l'attention sur le danger d'une politique qui considérait à priori les zones particulières et à négliger la conservation de la nature ailleurs, c'est-à-dire sur la majeure partie du territoire.

L'évolution de la conservation de la nature au cours des dix dernières années a, semble-t-il, rencontré cette préoccupation. Le thème rejeté pour la seconde Année européenne de la Conservation de la Nature (1996) n'était-il pas «*la nature en dehors des zones protégées?*»

Actuellement, l'accent est mis sur la notion de maillage (ou réseau) écologique, sur l'amélioration du potentiel d'accueil de la vie sauvage dans les zones où la pression humaine est importante (jardins, zones agricoles et sylvicoles, zones industrielles...). C'est dans cette perspective qu'ont été conçus les plans communaux de développement de la nature et les mesures agri-environnementales, que s'étend le fauchage tardif des bords de route et que se multiplient les jardins dits sauvages...

Vu sous cet angle, il semble que la conservation de la nature ait fait du chemin en 10 ans.

Pourtant, une analyse des difficultés rencontrées sur le terrain donne une vue moins optimiste. En effet, la conservation de la nature n'échappe pas à la mentalité mercantile dominante de notre société et cela est fort inquiétant. Dans ce contexte, la conservation de la nature n'est souvent prise en considération que si cela ne contredit pas - ou si peu - d'autres intérêts. Or, la nature est avant tout une valeur patrimoniale, esthétique, culturelle, elle ne se monnaie pas, en tout cas pas directement.

On est entré dans un processus où les préoccupations de la conservation de la nature ne sont pas prises en compte à moins que toute restriction par rapport à une utilisation économique maximale fasse l'objet d'une compensation financière (achat, indemnités...). C'est le cas des mesures agri-environnementales, des indemmites à verser si le classement d'un site limite son utilisation économique... Par ce système, la conservation de la nature acquiert une valeur économique et elle est prise en compte dans les calculs.

Dans un tel contexte, de nombreux milieux intéressants pour la conservation de la nature continuent à être détruits.

Un même et éternel combat

Autre symptôme inquiétant: la réémersion de vieilles mentalités que l'on croyait définitivement éteintes. Ainsi, la protection des prédateurs est de plus en plus souvent remise en cause, non sur base de critères objectifs et d'études scientifiques, mais avec la même haine viscérale du prédateur-concurrent qu'il y a 50 ans: «Il y a trop de renards, ils mangent tous mes chevreuils» ou «Les cormorans vont manger tous nos poissons, il faut les tuer avant qu'il ne soit trop tard». Ces exemples sont symptomatiques d'un certain retour sur scène de mentalités que les mouvements de conservation de la nature croyaient avoir fait changer.

Est-ce à dire que tout va mal? Non, bien sûr, mais il est clair que combat pour la protection de la nature n'est pas, et ne sera probablement jamais définitivement gagné. C'est un combat continu, dont les priorités doivent sans cesse être redéfinies en fonction des circonstances. Le défi qui se pose aux associations d'environnement est de ne pas se laisser gagner par le découragement et la lassitude, de maintenir intact leur dynamisme et leur enthousiasme.

C'est certainement dans l'observation même de la nature que les associations trouveront les • • •

meilleures raisons d'espérer et de se mobiliser. On constate, en effet, que lorsque la (les) cause(s) de régression d'espèces sont bien identifiées et que des mesures spécifiques adéquates sont prises, les espèces peuvent se rétablir (pour autant bien sûr que l'on n'ait pas atteint un seuil critique en-deçà duquel toute récupération est impossible).

Ainsi les oiseaux piscivores ont augmenté de manière importante au cours des deux dernières décennies. La protection légale de ces espèces par l'interdiction de tir et la préservation des sites de reproduction explique en grande partie cette augmentation. Le cas du blaireau illustre aussi bien ce propos. Après avoir connu une forte régression liée à la destruction directe, au gazage systématique des terriers dans le cadre des campagnes de prophylaxie contre la rage et à la rage elle-même, la population est en train de se rétablir. Les causes de régression ont, en effet, été supprimées ou fortement réduites; le blaireau est devenu une espèce protégée, le gazage systématique des terriers a été enrayé par les campagnes de vaccination orale des renards.

Ces deux exemples montrent que le potentiel de restauration de la nature est grand. On peut donc être sûr que toute mesure prise en faveur de la nature portera des fruits.

Mais, pour prendre les mesures adéquates, encore faut-il les connaître. Or, la perte de l'expertise scientifique est un autre danger qui guette la conservation de la nature. La sélection des chercheurs et des professeurs dans les universités et institutions scientifiques est faite sur des critères qui privilient les sciences «productives»: biochimie, biotechnologie, et qui pénalisent systématiquement les sciences de terrain. La systématique et l'écologie sont ainsi marginalisées et manquent de moyens quand elles ne sont pas carrément abandonnées. Or, l'inventaire de la biodiversité est très loin d'être fait et les mécanismes de la nature ne sont connus que de manière très partielle.

Quant aux biotechnologies, elles ont permis de créer de nouveaux êtres vivants, les organismes génétiquement modifiés. Ces organismes dont on ne connaît pas encore grand chose sont de plus en plus couramment relâchés dans l'en-

vironnement. Quel sera l'impact de ces nouveaux organismes en termes de conservation de la nature? Les expériences sont trop récentes pour en mesurer les conséquences d'autant que l'on ne connaît pas encore le fonctionnement précis des populations naturelles vivant à l'état sauvage. Sera-t-on une fois de plus amené à constater que l'homme a joué à l'apprenti sorcier? De plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer l'application du principe de précaution sous forme d'un moratoire qui permettrait au moins d'examiner le problème en profondeur.

Les associations doivent donc maintenir la pression pour que la nature soit reconnue en tant que valeur patrimoniale. Lors de l'examen de tout dossier qui implique des modifications au niveau du territoire ou qui est susceptible d'avoir des effets sur les espèces, il faut arriver à ce que les aspects relatifs à la nature soient pris en compte. Cela permettra d'éviter nombreuses destructions inutiles et de saisir de multiples occasions de redévelopper la nature. Vu le dynamisme de la nature, nul doute qu'une telle politique mènerait à des résultats significatifs. ■

